

INFIRMIER.E COORDINATEUR.RICE EMSPT – F/H

Présentation de la structure

PARTAGE 94 est une association loi 1901 porteuse depuis le 1^{er} janvier 2022 d'un dispositif d'appui à la coordination (DAC). Elle porte également depuis fin 2024 d'une équipe mobile de soins palliatifs territoriale (EMSPT 94 Est).

Cette équipe a vocation à apporter son expertise pour les personnes en situation complexe de soins palliatifs à domicile ainsi qu'à leur entourage. Elle évalue d'un point de vue clinique (incluant une évaluation de la douleur le cas échéant), psychologique, social et spirituel la situation afin de proposer un accompagnement spécialisé et sécurisé pour le patient, son entourage et les professionnels. L'EMSPT sensibilise et forme les patients, l'entourage et les professionnels à la culture palliative.

L'EMSPT 94 Est intervient sur les 29 communes du territoire 94 Est et est composée d'un médecin responsable de l'équipe, un médecin coordinateur, un infirmier coordinateur, un infirmier en pratiques avancées, un psychologue, un assistant social et un temps de secrétariat partagé avec celui du DAC 94 Est.

L'équipe est placée sous la responsabilité d'un directeur qui agit par délégation du bureau de l'association.

Rattachement hiérarchique

Médecin responsable par délégation du Directeur

Missions

En lien avec le médecin responsable et les autres membres de l'équipe mobile pluridisciplinaire, après concertation en réunion d'étayage ou en réunion clinique de suivi, l'infirmier coordinateur a pour mission de :

- Réaliser des évaluations multidimensionnelles itératives au domicile et/ou en établissements médico-sociaux ;
- Accompagner le patient dans son parcours de santé ainsi que son entourage et les professionnels ;
- Emettre des propositions adaptées à la situation de la personne prise en charge ;
- Etablir un Plan Personnalisé de Coordination en Santé (PPCS) si cela est indiqué, en lien avec les membres de l'équipe mobile ainsi que d'autres documents (CR d'évaluation, ...) selon l'accompagnement prodigué ;
- Contribuer et/ou mettre en place les actions préconisées dans le PPCS et si nécessaire orienter vers les professionnels compétents ;
- Conseiller les professionnels de la situation afin d'accompagner et d'organiser les soins à domicile pour les patients en soins palliatifs dits complexes ;
- Si besoin, organiser des concertations de professionnels concernés par une situation afin de les épauler dans l'accompagnement ;
- Actualiser et s'assurer de la bonne tenue du dossier informatisé des patients et au respect des règles existantes en la matière ;
- Opérer une démarche d'acculturation aux soins palliatifs auprès de toute personne (patient, entourage et professionnel) : sensibilisation « au lit du malade », sensibilisation/formation des professionnels...

Il participe à la démarche globale d'intégration en faisant remonter auprès de l'équipe d'animation territoriale du DAC les informations sur les dysfonctionnements et les manques rencontrés sur le territoire afin que celles-ci soient travaillées ainsi que les solutions trouvées (temporaires et pérennes).

Il devra opérer une étroite collaboration avec les salariés du DAC (équipe de coordination et équipe animation territoriale) en plus de l'équipe mobile soins palliatifs territoriale dans l'optique d'assurer un accompagnement de qualité pour le patient.

Pour le bon fonctionnement de l'EMSPT et plus largement de l'association PARTAGE 94, il travaille en lien et veille à entretenir de bonnes relations avec les différents partenaires du territoire, les intervenants libéraux et hospitaliers. Il doit rédiger des comptes rendus lorsqu'il participe au nom de l'EMSPT à des réunions ou séances de travail à l'extérieur.

En tant que salarié de l'association PARTAGE 94, il participe à la vie d'équipe. Il peut contribuer aux actions d'animation du territoire mises en place, sans que cela impacte sa mission première.

Cette liste de missions n'est pas exhaustive et peut être amenée à évoluer.

Compétences requises

- Diplôme d'Etat d'infirmier ;
- Diplôme Universitaire de Soins Palliatifs apprécié ;
- Expérience en soins palliatifs obligatoire (3 ans minimum) ;
- Connaissances du secteur sanitaire, médico-social et social ainsi que du domicile ;
- Capacités à mobiliser les ressources, dynamisme, sens de l'écoute et diplomatie, discrétion, capacité d'adaptation, rigueur ;
- Sens du travail en équipe ;
- Maîtrise de la bureautique (Word, Excel, PowerPoint) et intérêt pour l'outil informatique.

Rémunération selon expérience et CCN 51 (FEHAP)